



---

## **Technicien ou technicienne des médias – Vidéotransmission**

### **Technicien ou technicienne des médias TA2**

Emploi occasionnel – Postes multiples

Assemblée législative du Manitoba

Direction des médias numériques

Winnipeg (Manitoba)

**Numéro de l'annonce :** 13025

**Échelle salariale :** TA2, de 29,61 \$ à 32,51 \$ l'heure

**Date de clôture :** 4 août 2025

**Il s'agit d'un recrutement préférentiel. Toutes les personnes sont encouragées à postuler. Toutefois, dans le cadre de ce concours, la préférence sera accordée aux Autochtones et aux membres des minorités visibles. Nous demandons aux postulants de s'auto-déclarer au moment de présenter leur demande d'emploi.**

*Politiquement neutre, la ou le titulaire du poste travaillera à l'Assemblée législative comme non-fonctionnaire.*

Sous la direction du gestionnaire des médias numériques, la personne choisie travaillera dans un milieu exaltant et dynamique et assurera une vidéotransmission numérique de qualité des travaux de l'Assemblée législative, tant à l'Assemblée même qu'au sein de ses comités permanents. En règle générale, l'Assemblée législative siège six mois par année, principalement à l'automne et au printemps.

#### **Conditions d'emploi :**

- Être et rester entièrement non partisan sur le plan politique, tant sur le plan de la perception que dans les faits.
- Pouvoir légalement travailler au Canada.
- Accepter de travailler selon un horaire flexible, y compris en dehors des heures normales de bureau.

#### **Qualifications :**

##### Qualités essentielles :

- Expérience pertinente de production vidéo technique acquise en milieu scolaire ou professionnel.
- Maîtrise des systèmes de diffusion, notamment des caméras, des microphones, des commutateurs vidéo, des mélangeurs audio, des routeurs, des serveurs et de l'équipement de transmission de signaux.
- Expérience dans l'utilisation de commutateurs vidéo, de caméras PTZ et d'autres dispositifs et logiciels de vidéotransmission.
- Capacité à bien travailler sous pression pendant de longues périodes pendant les retransmissions en direct.
- Capacité à travailler en équipe et de façon indépendante avec un minimum de supervision.

- Expérience dans la composition de prises et le contrôle de la qualité de l'image.
- Capacité d'adaptation aux changements et capacité de cerner et de résoudre des problèmes dans des situations complexes.
- Excellentes compétences en communication, notamment à communiquer de façon professionnelle.
- Aptitude à utiliser des interfaces Web à partir d'un PC avec le matériel de radiodiffusion.
- Bonne connaissance du flux de travail de la diffusion en direct.

#### Qualités souhaitées :

- Expérience dans l'utilisation de logiciels de vidéoconférence.
- Compréhension de base du français.
- Compréhension de base de la composition et de la fonction de l'Assemblée législative du Manitoba.

#### **Responsabilités**

- Utilisation de l'équipement et des processus de production vidéo numérique modernes.
- Utilisation d'ordinateurs, de caméras vidéo, d'équipement de transmission en continu et de différents types de matériel de production médiatique pour la diffusion en direct d'événements.
- Utilisation d'un logiciel de vidéoconférence et contrôle de la participation à distance des députés de l'Assemblée législative pendant les séances virtuelles hybrides de l'Assemblée et des comités.

Comme il s'agit d'un emploi occasionnel, il peut arriver que le ou la titulaire du poste ait à travailler sur différents quarts de travail, selon les besoins, pendant les sessions de l'Assemblée. Pendant la session, l'emploi occasionnel implique des périodes de travail qui se déroulent généralement à l'automne et au printemps de chaque année. Bien qu'il n'y ait pas de garantie d'heures, le ou la titulaire du poste travaillera sur des quarts de travail de 5 à 8 heures, en fonction des besoins opérationnels de la Direction. Veuillez consulter le site Web de l'Assemblée législative pour voir le calendrier de la session en cours, y compris les dates des prochaines séances de l'Assemblée où des quarts de travail peuvent être offerts pendant la session : <https://www.gov.mb.ca/legislature/business/calendar.fr.html>

#### **Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :**

Annonce n° 13025  
Assemblée législative du Manitoba  
Service des ressources humaines  
386, Broadway, bureau 302  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6  
Téléphone : 204 945-7279  
Télécopieur : 204 948-3115  
Courriel : [hr@legassembly.mb.ca](mailto:hr@legassembly.mb.ca)

**Une description de poste peut être fournie à la demande des candidates et candidats.**

**Processus compétitif : Le concours comprendra une entrevue avec le comité de sélection.**

**Votre lettre de motivation, votre curriculum vitæ ou votre formulaire de candidature doivent clairement montrer en quoi vous répondez aux exigences du poste.**

**AU MOMENT DE POSTULER, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMÉRO DE L'ANNONCE ET LE TITRE DU POSTE DANS L'OBJET OU LE CORPS DE VOTRE COURRIEL.**

**Les postulants peuvent faire une demande de mesures d'adaptation raisonnables liées à la documentation ou aux activités utilisées dans le cadre du processus de sélection.**

**Nous remercions toutes les personnes qui présentent leur candidature, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus de sélection.**